



Parler de et agir pour la sécurité, incluant les voyageuses et voyageurs ainsi que l'ensemble de nos collaboratrices et collaborateurs, est au cœur de nos préoccupations. Elle se traduit par :



1. Une intégrité garantie pour les personnes : aucune personne ne doit subir de préjudice, que ce soit en travaillant chez TMR, en utilisant nos services de transport, ou lors d'interactions directes avec notre entreprise.



2. Une protection complète de nos biens : nos actifs sont conçus, entretenus et rénovés conformément aux normes de sécurité.



3. La mise en œuvre des ressources nécessaires : nous assurons la sécurité à travers une organisation robuste et cohérente, une gestion efficace, le développement des compétences, l'allocation de ressources adéquates, et une culture managériale forte.

**Pilotage efficace**

**Exigences légales**

**Conditions de travail**

**Culture sécuritaire**



## Sur cette base, la Direction de TMR s'engage à :

### Implémenter un pilotage de la sécurité efficace par :

- Des analyses de risques régulières pour identifier et évaluer les dangers.
- Des objectifs de sécurité clairs avec un suivi constant.
- L'utilisation d'indicateurs pour mesurer les performances en sécurité.
- Une démarche d'amélioration continue pour optimiser la gestion des risques.
- Une capacité à gérer les situations d'urgence.

### Prévenir les traumatismes et pathologies liés au travail en assurant des conditions de travail sécuritaires pour tous, grâce notamment à :

- L'évaluation et l'atténuation des risques physiques et psychosociaux.
- L'élimination des dangers et la réduction des risques résiduels.
- L'installation de protections collectives en priorité.
- La fourniture d'Équipements de Protection Individuelle adaptés.
- La clarification des rôles et responsabilités au sein de l'organisation.
- La mise en place d'une gestion sécurisée des accès.
- La promotion d'une formation.
- La supervision stricte des interventions de tiers.

### Respecter les exigences légales et les normes de sécurité en :

- Concevant, acquérant et entretenant nos actifs.
- Assurer une veille réglementaire.
- Anticipant les évolutions budgétaires en lien avec la Santé Sécurité au Travail.
- Contrôlant le respect des dispositions légales dans les processus concernés.

### Déployer une culture sécuritaire visant le 0 accident par :

- L'implication des collaboratrices et collaborateurs par la consultation et l'écoute active et en les encourageant à être pleinement responsables de leur propre sécurité et de celle des personnes et des biens qui les entourent.
- L'implication directe des collaboratrices et collaborateurs dans l'évaluation des risques et la sécurité quotidienne.
- La remontée des écarts pour apprendre sans désigner de coupables.
- Des réponses mesurées aux situations de sécurité, en privilégiant l'analyse et l'action corrective.
- La valorisation des comportements sécuritaires et des contributions positives des un et des autres.
- Un management exemplaire en matière de pratiques de sécurité.

Nous sommes déterminés à intégrer chaque personne, à chaque niveau, dans notre politique de santé et de sécurité, en assurant une communication claire afin que chacun-e soit conscient-e et acteur.rice de cet engagement fondamental.

Signatures de l'entier des membres de la Direction



**Marielle Desbiolles**  
Directrice générale



**Steve Biolaz**  
Responsable Finances  
Directeur adjoint



**Pascal Fivaz**  
Responsable Exploitation



**Allen**  
Responsable RH



**Michael Wiegler**  
Responsable Ateliers



**Christelle Darbellay Marques**  
Responsable Développement  
Marché & Clientèle



**Thomas Meier**  
Co-responsable Infra



**Guillaume d'Ersu**  
Co-responsable Infra